



Alma, le 12 Juin 2018

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Sujet : GDP

Monsieur,

Je vous écris au sujet de la révision que vous faites du programme de la Gestion de la demande de puissance (GDP). Nous avons préparé en 2017 nos installations afin de pouvoir délester de l'énergie (+/- 350KW) à la demande du distributeur d'électricité. Nous avons revu certains processus, modifié des équipements et intégré la possibilité de délestage dans nos planifications. Nous avons mis en place dans le calendrier d'entretien des tâches pouvant/devant être fait dans les périodes de GDP. Cela nous permet de faire des arrêts de production avec des tâches spécifiques prêtes à être réalisé pendant les périodes GDP. Cela contribue à la diminution de certaines charges. Les arrêts de productions dues aux évènements GDP sont extrêmement appréciables, cela nous permet d'être plus compétitif auprès de certains compétiteurs hors Québec.

Il n'est pas toujours facile de replanifier le tout et de créer des modifications de planification pour les heures de délestage demandées par notre distributeur. Cela a eu de la répercussion sur un de nos chantiers. Ce n'est pas toujours facile à expliquer quand nos équipes d'érection coutent au minimum 1000\$/h incluant les équipements. Il faut être précis et je crois que le risque doit en valoir la peine.

Outres les montants investis, tous les employés de notre entreprise (+/- 200) sont avisés aussi des évènement GDP. Ils préparent leur consommation de la maison aussi en conséquence, qui fait en sorte d'aider le réseau en général.

En espérant que le programme soit maintenu au condition actuel.

Salutations

Sébastien Tremblay, Directeur des achats